

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2019

WIFI - présentation du déploiement du WIFI par Mme PEPERMANS, directrice du syndicat Val de Loire Numérique

Une borne wifi en accès gratuit sera installée place de l'église

PayFip - paiement en ligne des factures locales par cartes bancaires ou autorisation de prélèvement

Les services fiscaux et la trésorerie (DGFIP) proposent ce paiement soit par TIPI (Titre Payable par Internet), soit par prélèvement SEPA (Single Euro Payments Area).

Ce nouveau service sera accessible à partir du 1^{er} septembre pour le règlement de l'ensemble des services proposés par la commune (loyers logements locatifs, location salle des fêtes), le transport scolaire, le cimetière (paiement de redevances et achat de concessions) Renseignements en mairie.

Point sur la restauration scolaire

Deux réunions ont eu lieu récemment avec les parents d'élèves Chevernois :

- mercredi 26 juin organisée par la commune de Cour-Cheverny,
- jeudi 27 juin organisée par la commune de Cheverny

A Cour-Cheverny, les parents ont été étonnés de la présence de personnes non concernées par la restauration (représentant de l'association Demain Cheverny). Le message a été clair : « retournez-vous vers votre collectivité ».

A Cheverny, beaucoup de parents étaient présents ainsi que les élus. Madame le Maire rappelle les faits : rendez-vous le 5 mars avec Monsieur CROISSANDEAU, en présence de Michelle DILAJ, Ce rendez-vous devait être suivi d'un 2^{ème} courant juin où diverses pistes de solutions devaient être envisagées afin de réduire le déficit de la cantine dû pour 19% à la prise en charge, par la commune de Cour-Cheverny, de la différence de 2.22 euros par enfant entre le prix de revient de 6,82 € et le prix majoré facturé aux Chevernois de 4.60 € (3,80 € à la charge des parents et 0,80 à la charge de la commune de Cheverny (suite à l'accord entre les 2 communes datant de 2017)

Le conseil municipal de Cour-Cheverny a délibéré, début juin, sans concertation préalable pour fixer le prix du repas des enfants hors-commune au tarif de 6,82 € soit 48% d'augmentation.

Michelle DILAJ a contacté plusieurs établissements scolaires. La plupart d'entre eux facturent le même prix aux « hors commune ». Pour les collectivités qui pratiquent un tarif hors commune, le supplément varie de 1 à 2 €. Aucune commune ne facture le prix de revient total, considérant que les enfants hors communes scolarisés représentaient certains avantages (maintien des effectifs dans les classes, vie des commerces etc..).

Madame le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de saisir Monsieur le Préfet afin qu'il demande un audit permettant une analyse objective du coût d'un repas. Un rendez-vous doit être fixé dans les jours prochains.

Les parents ont décidé d'écrire au Préfet, de désigner un représentant et souhaitent qu'il soit présent au rendez-vous.

A la suite de cet audit, une étude financière sera faite pour savoir dans quelle mesure la collectivité peut aider les parents (le coût annuel de l'augmentation est d'environ 17 000 €).

Les parents ont proposé que cette somme soit déposée sur un compte bloqué. Madame le Maire en vérifiera la légalité.

Une réflexion doit être menée pour trouver une solution pérenne ; en effet, d'autres mauvaises surprises de ce type peuvent affecter le prix d'autres services communaux gérés par la commune de Cour-Cheverny (ex : centre de loisirs ou de la garderie)

Alain GUILLOT, adjoint, déplore la prise en otage des parents. La tension à l'école est palpable. Il évoque également le fait que notre commune est considérée injustement par certains comme un « coucou » profitant de la commune de Cour-Cheverny. Il rappelle l'histoire de la fermeture de l'école de Cheverny et propose de constituer un « syndicat intercommunal » en construisant une école à Cheverny. Une commission sera créée pendant l'été ; une décision sera prise en fin d'année.

Madame le Maire souligne la complémentarité des deux communes en rappelant que le dynamisme notamment du tourisme et la renommée de Cheverny profitent à la commune de Cour-Cheverny.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour :

- le maintien de la demande de rendez-vous avec Monsieur le Préfet pour audit,
- la présence d'un représentant des parents d'élèves au rendez-vous avec Monsieur le Préfet,
- l'examen d'un dépôt sur un compte bloqué par les parents d'une réserve de 17 000 € sur un compte au Trésor Public (si légal).

Affaires diverses

Qualité de l'eau : les prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé, au Camping des Saules, montrent que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Elèves de Cour-Cheverny : ont adressé une carte joliment décorée pour remercier la commune de sa

Trottoirs fleuris voie de l'allée : le suivi scientifique par les chercheurs de l'INSA, du semis fait en avril dernier est arrêté. En effet, les plantes ont été tondues et désherbées par les riverains.

Loge des Ruaux : l'enduit des pignons et le four à pain sont réalisés. Une bonne ambiance règne dans l'équipe de bénévoles. Le matériel est prêté par l'entreprise GIRARDEAU. Les extérieurs seront terminés en septembre.

Spectacle « Johnny H » par la Cie Fabrika Pulsion : "Johnny n'est pas mort ! Il nous revient d'une expérience entre la vie et la mort : éclairé, transformé ! Devenu flower power, féministe, vegan, écolo, végétarien, yogi, adepte de la décroissance, activiste résolu, tout y passe tant que l'amour est là ». Spectacle tout public, Vendredi 12 juillet 19 h : Salle des fêtes, durée 1 heure, entrée libre mais participation bienvenue

Dimanche 14 juillet - Fête Nationale : cérémonie à 11h au Monument aux morts qui sera suivie à 11 h 45 de l'inauguration de la salle des fêtes rénovée.

Conseil Municipal lundi 2 septembre 2019 à 19 h